

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial: SANITOL RTU

Code du produit/Identification interne: CCC SANR

Usage du produit/Description: ASSAINISSANT PRÊT À UTILISER

Identificateur du fournisseur: Chemotec (PM) Inc.
8820 Place Ray Lawson
Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2
Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321

Identificateur du fabricant: Chemotec (PM) Inc.
8820 Place Ray Lawson
Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2
Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321

Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
Chlorure d'ammonium du N-alkyl diméthyléthylbenzyle	68956-79-6	0-1	P/D	P/D
Chlorure d'ammonium du N-alkyl diméthylbenzyle	68391-01-5	0-1	P/D	P/D

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Vue d'ensemble en cas d'urgence

Liquide incolore sans odeur.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

Voie d'absorption : Yeux, peau et ingestion.

Yeux: Peut causer de l'irritation.

Peau: Une exposition de courte durée peut causer de l'irritation. Nocif si absorbé par la peau.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Nocif

Effets de l'exposition prolongée (chronique): Voir effets sur la peau.

Conditions aggravées par exposition: Aucune information pertinente trouvée.

Cancérogénicité : Voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Autres dangers sur la santé: Pour plus d'information, voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Impact potentiel sur l'environnement: Voir RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES, Section 12.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Contact oculaire:

Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Répéter. Si l'irritation persiste, consulter un médecin immédiatement

Contact cutané:

Rincer à l'eau. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les remettre. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

Ingestion:

Si la personne est consciente, faire boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:

Non inflammable.

Point d'éclair (méthode) :

Sans objet

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :

P/D

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :

P/D

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:

Non sensible.

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:

Non sensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

Moyens d'extinction: Sans objet.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

Sans objet.

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants et toxiques.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

Précautions environnementales:

Aucune information pertinente trouvée.

Matériaux interdits: P/D

Procédures spéciales en cas de déversement: P/D

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il faut s'assurer que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à leur utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ingénierie:

Une ventilation mécanique est recommandée.

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Dans les cas urgents comme fuites ou incendies, il faut avoir l'équipement adéquat disponible.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Utiliser des gants imperméables (caoutchouc ou néoprène). Porter des bottes étanches en cas de possibilité de contact avec un déversement.

Protection des yeux / du visage:

Porter des lunettes de sécurité, s'il y a possibilité de contact avec les yeux.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

Limites d'exposition permises: Consulter la Section 2 pour connaître les limites d'exposition des ingrédients.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Liquide incolore, sans odeur.

Seuil de l'odeur: P/D

pH : 6-8

Point d'ébullition: 100 °C

Point de fusion/congélation: P/D

Tension de vapeur: P/D

Solubilité dans l'eau: Complète.

Coefficient de répartition huile/eau: P/D

Densité (eau = 1, à 4 °C): 1.0 g/cm³ @ 20 °C

Densité de vapeur: P/D

Taux d'évaporation: P/D

% volatilité (volume): 95

Viscosité: < 100 cps @ 25 °C

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité :

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation possible.

Conditions à éviter :

Sans objet.

Matières incompatibles :

Sans objet.

Produits de décomposition dangereux :

Dégagement d'oxydes de carbone, de chlorure d'hydrogène, un gaz toxique.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Données toxicologiques: La DL₅₀ calculée pour ce produit est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédient	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Chlorure d'ammonium du N-alkyl diméthylbenzyle et Chlorure d'ammonium N-alkyldiméthyléthylbenzyle	304.5 mg/kg (oral, rat) 930 mg/kg (dermal, rat)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP et OSHA comme étant soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D

Sensibilisation de la peau : P/D

Sensibilisation des voies respiratoires : P/D

Matières synergiques : P/D

Autres dangers importants: P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : Produit biodégradable à 60% en CO₂ en 13 jours.

Caractéristiques environnementales importantes : La bioaccumulation de l'ingrédient actif dans les poissons et la bioconcentration dans les organismes aquatiques ne devraient pas être problématiques puisque l'ingrédient actif devrait être dégradé avant d'atteindre l'écosystème aquatique.

Toxicité pour les organismes aquatiques : L'ingrédient actif (ia) a une CL₅₀ LC₅₀ chez les poissons de 280 µg ia/L et chez les invertébrés aquatiques CL₅₀ de 5.9 µg ia/L sur une base aigue. Des effets chroniques ont été observés chez les poissons à 32.2 µg ia/L et une concentration sans effet observable de (NOAEC) de 4.15 µg ia/L.

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination :

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Appellation réglementaire: Non Réglementé

Classe S/O

Numéro UN: S/O

Groupe d'emballage: S/O

Cas spécial: S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Le produit est réglementé selon la Loi sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Classification SIMDUT: D2B

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

Autres informations

Cotes du HMIS : 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Santé : 1

Inflammabilité: 0

Réactivité : 0

Protection Personnelle : (Voir section 8.)

Cotes de la NFPA : 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Feu : 0

Réactivité : 0

Danger spécifique : Aucun

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par: Chemotec (PM) Inc.

Numéro de téléphone: (514) 729-6321

Date : 2014-06-04

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2006.
3. International Agency for Research on Cancer Monographs, 2004.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la fiche signalétique